

# SERVICE D'IMAGERIE MEDICALE CLINIQUE JUGE

## MEDECINS SPECIALISTES CONVENTIONNES RELEVANT DU SECTEUR A HONORAIRES REGLEMENTES SECTEUR 1 OU SECTEUR 2 AVEC OPTAM (OPTION DE PRATIQUE TARIFEE MAITRISEE)

Votre médecin applique les tarifs de remboursement de l'Assurance Maladie.

Plusieurs médecins ont adhéré à l'OPTAM (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée).

Un dépassement d'honoraires pourra vous être facturé pour certains examens, en particulier :

- Geste infiltratif ou interventionnel
- Échographies multiples, examen complexe ou prolongé
- Examen réalisé en « urgence »

Les actes non remboursés par l'assurance maladie sont le plus souvent signalés par votre médecin avant la prise de RDV. L'information vous est également délivrée par le personnel d'accueil et l'affichage dans le service.

Si vous bénéficiez de la couverture maladie universelle complémentaire, votre médecin doit appliquer le tarif de remboursement de l'assurance maladie.

Dans les autres cas, le médecin fixe ses honoraires avec tact et mesure.

### DEPASSEMENTS D'HONORAIRES

	EXAMENS	BASE DE REMBOURSEMENT	DEPASSEMENT
ECHO	Echographie ostéo-articulaire	CPAM	20€
	Double échographie ostéo-articulaire		40€
	Echographie abdomino-pelvienne/réno-vésico-prostatique	CPAM	0€
	Echographie thyroïde, parathyroïde, testiculaire etc	CPAM	20€
	Infiltration sous échographie	CPAM	50€
	Cytoponction thyroïdienne	CPAM	30€
	Viscosupplémentation	Hors Nomenclature (HN)	70€ si unique 120€ si multiple
	PRP	HN	150€
SCANNER	<b>Scanner</b>	CPAM	Pas de dépassement
	<b>Arthro Scanner</b>	CPAM	50€
	<b>Scanner dentaire</b> pour implantologie		
	1 étage	HN	120€
	2 étages	HN	180€
<b>Infiltration</b> sous scanner	CPAM	50€	
IRM	<b>IRM prostate/foie/pancréas/ORL/neuro</b>	CPAM	30€
	<b>IRM ostéo-articulaire</b>	CPAM	20€
	<b>IRM double</b>	CPAM	60 à 250€ selon la région